

UDCCAS du Nord

Rapport d'Activités 2017

The logo for UDCCAS features the acronym 'udccas' in a bold, blue, lowercase sans-serif font. A white swoosh underline is positioned beneath the 'u' and 'd'. Below the acronym, the full name 'Nord Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale' is written in a smaller, blue, sans-serif font.

udccas
Nord Union Départementale
des Centres Communaux d'Action Sociale

Table des matières

L'UDCCAS, l'association	3
Les missions.....	3
Les instances.....	4
Les adhérents	5
Les salariées.....	6
La communication	6
Deux événements majeurs	7
Le séminaire du 21 juin	7
La rencontre des UDCCAS/CIAS des Hauts de France, le 16 novembre	7
Thématiques transversales	8
Concertation avec les partenaires de l'action sociale	8
Lutter contre le non-recours	9
Décloisonner les services, favoriser la collaboration partenariale et intercommunale	10
L'UDCCAS et la lutte contre les exclusions	11
L'UDCCAS et les politiques autonomie	12
Commissions.....	12
Enjeux spécifiques	12
L'analyse des besoins sociaux	15
Partenaires particuliers	16
Le Département du Nord	16
La Mel	17
Formations co-organisées par l'UDCCAS du Nord	18
Lexique	19

L'UDCCAS, l'association

Les missions

L'Union Départementale des CCAS du Nord travaille depuis 15 ans à soutenir, (in)former, représenter, valoriser les Centres Communaux d'Action Sociale du Département du Nord. L'UDCCAS du Nord est une association loi 1901 qui a fédéré 214 CCAS en 2017 (représentant 80% de la population du Nord).

De manière générale, le travail de l'UDCCAS du Nord consiste faire vivre un réseau de 214 adhérents en :

- **Informant** les CCAS des actualités, nouveautés légales, projets innovants mis en place en France, par le biais de rencontres, de mails, de newsletter,
- **Représentant** les adhérents dans diverses instances en proximité ou à l'échelle territoriale, afin de faire (re)connaître leur rôle, leurs missions, leurs projets,
- Favorisant les **échanges** d'expériences et la diffusion d'informations entre les CCAS du Nord,
- **Développant** des partenariats, souvent formalisés sous forme de convention, qui faciliteront le travail quotidien des CCAS (avec EDF, l'APF, le CREHPSY, l'IRFO, etc.),
- Proposant des **formations**, parfois gratuites, afin de faire évoluer les pratiques des travailleurs sociaux et des élus, renouveler leurs connaissances, décloisonner les instances existantes,
- Réunissant les Elus et Directeurs lors de **Commissions** (Autonomie, LEPS, ABS, etc.) afin de balayer les dernières actualités, d'échanger sur les projets développés, les difficultés rencontrées et élaborer, ensemble, des pistes de solution,
- Organisant des **groupes de travail** thématiques selon les besoins et l'actualité (à destination des SAAD, des SSIAD, des Résidences autonomie, par exemple).



Les instances

Les administrateurs de l'UDCCAS du Nord sont des élus municipaux, responsables de CCAS ou de CIAS du département. Ils sont élus pour la durée du mandat municipal. L'adhésion à l'UNCCAS est un préalable à l'adhésion à l'UDCCAS du Nord.

Les membres du Conseil d'administration et du Bureau sont listés sur le nouveau site internet de l'UDCCAS du Nord.

L'Assemblée générale

Constituée de l'ensemble des adhérents, elle se réunit annuellement. Elle élit le Conseil d'Administration. La dernière Assemblée générale s'est réunie le 15 septembre 2017, a validé le rapport d'orientation, le rapport d'activités et le rapport financier de l'association. Madame MANNARINO, Vice-Présidente au Département en charge de l'autonomie, en était l'Invitée d'honneur. Elle a présenté les avancées des projets liés à l'autonomie et a salué la qualité du travail partenarial entrepris avec l'UDCCAS du Nord. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.



[Consultez le document présentant l'Assemblée générale sur le site de l'UDCCAS du Nord](#)

Le Conseil d'administration



Elu par l'Assemblée générale, il est constitué de 22 représentants des CCAS adhérents, répartis en 3 collèges :

A : villes de - 20 000 habitants, dispose de 10 sièges

B : villes de 20 000 à 50 000 habitants, dispose de 6 sièges

C : villes de + 50 000 habitants, dispose de 6 sièges

Un Collège consultatif des salariés le complète.

Le Conseil d'administration a désigné le 7 juillet 2014 son Président, ainsi que les membres du Bureau.

En 2017, quatre Conseils d'Administration se sont tenus et ont orientés les choix de l'UDCCAS du Nord en matière de priorité, de positionnement. Il a notamment été question, cette année, de la rédaction de l'accord-cadre, de la contribution de l'UDCCAS du Nord à différents schémas (SDAASP, SDSH, etc.), de l'organisation de diverses concertations avec les partenaires sociaux (CAF, CPAM, etc.), de l'organisation d'événements.

Le Bureau

Le Bureau assure la responsabilité et le contrôle de la gestion des moyens en personnel. Il prépare les séances du Conseil d'Administration.

En 2017, il s'est réuni à trois reprises, et a préparé les Conseils d'administration ainsi que les positionnements de l'UDCCAS du Nord.

Les adhérents

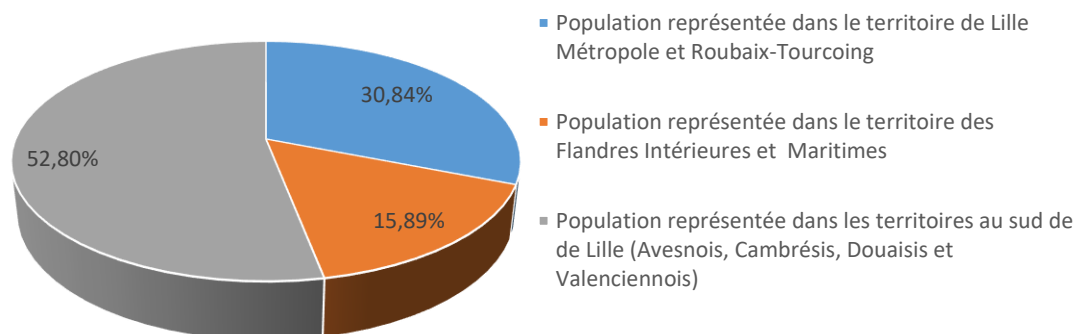
En 2017, 214 CCAS adhéraient à l'UDCCAS du Nord.

Les répartitions par zone géographique :

30.84 % de la population représentée sur le territoire de Lille métropole et Roubaix-Tourcoing

15.89 % de la population représentée sur le territoire des Flandres intérieures et maritimes

52.80 % de la population représentée dans les territoires du sud de Lille (Avesnois, Cambrésis, Douaisis, Valenciennois)



Parmi les CCAS adhérents :

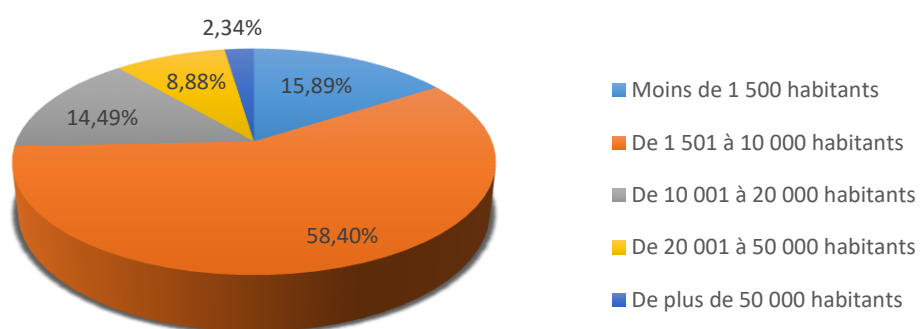
15.89 % de CCAS représentent des Villes de moins de 1 500 habitants,

58.41 % de CCAS représentent des Villes de 1 501 à 10 000 habitants

14.49 % de CCAS représentent des Villes de 10 001 à 20 000 habitants

8.88 % de CCAS représentent des Villes de 20 001 à 50 000 habitants,

2.34 % de CCAS représentent des Villes de plus de 50 000 habitants,



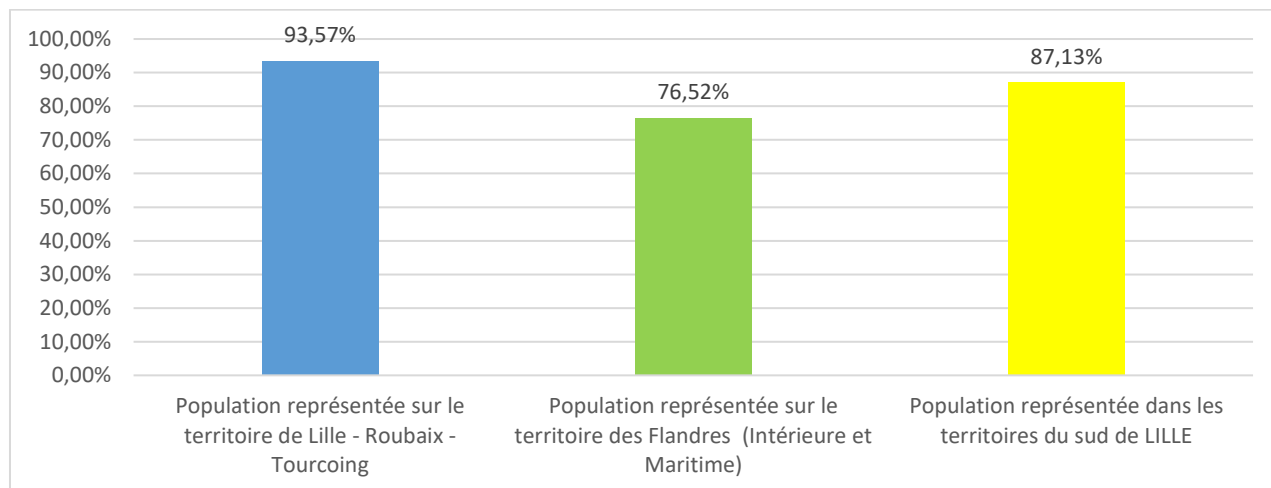
Parmi la population du Nord, l'UDCCAS du Nord couvre :

93.57 % de la population du territoire de Lille – Roubaix – Tourcoing

76.52 % de la population du territoire des Flandres (Intérieure et Maritime)

87.13 % de la population des territoires au sud de Lille (Avesnois, Cambrésis, Douaisis et Valenciennois)

L'UDCCAS couvre 79.85 % de la population du Nord.



Les communes de moins de 1.500 habitants ne sont plus dans l'obligation de créer un CCAS, selon la loi Notre de juillet 2015. Depuis lors, l'UDCCAS du Nord a vu 11 CCAS cesser leur adhésion.

Néanmoins, certaines communes, désireuses de maintenir une politique d'action sociale de proximité, à destination de leur population, ont demandé à rester adhérents.

Les salariées

Trois salariés travaillent à temps plein à l'UDCCAS du Nord.

Julie MATHIEU, Responsable, a quitté ses fonctions le 4 décembre.

Pauline DURIEU, initialement Chargée de mission sur les politiques autonomie la remplace.

Le recrutement d'une nouvelle personne est en cours, et devrait être effectif en février 2018.

Louisa KOUSSA est Assistante de Direction.

La communication

L'UDCCAS du Nord s'est dotée d'un **nouveau logo** au printemps 2017. Plus jeune, sobre, il est en lien direct avec le nouveau logo de l'Union Nationale des CCAS.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, une **lettre d'information mensuelle** rend compte des événements passés/actuels/futurs, des formations, des projets innovants, de l'actualité de l'UDCCAS et de ses partenaires. A destination prioritaire des CCAS adhérents à l'UDCCAS du Nord, elle est néanmoins ouverte à toute personne intéressée par les politiques départementales. L'action sociale n'était pas uniquement le fait des CCAS.

Un **nouveau site internet**, plus ergonomique et adapté aux besoins actuels, a été inauguré lors de l'Assemblée générale. Il propose, selon l'actualité, des articles, des outils, et informe sur les événements, les ateliers, les journées de formation, organisés par l'UDCCAS du Nord ou ses partenaires.

Deux événements majeurs

Le séminaire du 21 juin

L'UDCCAS a souhaité organiser un événement rassembleur à destination des CCAS adhérents, afin de mieux connaître leurs projets, leurs besoins, leurs difficultés. Un séminaire s'est donc tenu le 21 juin 2017, à la Condition Publique de Roubaix.

Au programme, 5 ateliers d'échanges et leur restitution en matinée, un repas convivial élaboré par le centre social des Quatre Quartiers, puis une visite des bâtiments de la Condition Publique offerte par l'UDCCAS du Nord.

Les ateliers d'échanges avaient pour thème :

- « CCAS en 2017 » : Quels enjeux ?
- Innovation sociale : Quel bilan ? Quels nouveaux modèles ?
- Petites communes : Quelle action sociale efficace ?
- Liens avec les services départementaux : Quelles avancées ? Quels freins à lever ?
- Coordination sociale communale : Un enjeu central pour le devenir des CCAS ?

De manière générale, il a été question du financement des CCAS, de leur identité et du besoin d'innovation dans les actions mises en place. Ces trois thématiques fortes ont été posées transversalement et sont étroitement liées. Elles représentent les enjeux de tous les CCAS présents, quels que soient leur taille ou leurs territoires.



La restitution de ces ateliers fut particulièrement riche, l'UDCCAS du Nord s'en est d'ailleurs inspirée pour élaborer son rapport d'orientation et la décision fut prise de réitérer l'événement tous les ans.

La rencontre des UDCCAS/CIAS des Hauts de France, le 16 novembre

Le 16 novembre, les UDCCAS des 5 Départements de la Région des Hauts de France ont convié les CCAS et CIAS de leur territoire à une journée d'échanges à Arras. Cette première rencontre témoigne de la communication croissante entre les UDCCAS des Hauts de France, et de nos besoins d'élargir, sur certaines thématiques communes, nos champs de discussions.

L'objectif de l'événement était de mobiliser les adhérents sur des thématiques qui les concernent : le surendettement (avec la Banque de France), le soutien à la prévention de la perte d'autonomie (avec la CARSAT), l'intercommunalité sociale (avec Territoires Conseils et l'UNCCAS).



Présentations, échanges et repas convivial ont permis à plus de 120 CCAS de se rencontrer et de s'exprimer sur leurs projets, leurs difficultés. Par ailleurs, Madame MARTINAUX, Présidente de l'UNCCAS, nous a fait l'honneur de sa présence et tenait à saluer une telle initiative !

Thématiques transversales

L'UDCCAS a pour première mission de représenter les CCAS adhérents, de parler en leur nom, selon les enjeux, les projets, les difficultés qu'ils rencontrent.

Concertation avec les partenaires de l'action sociale

Suite à la crise économique de 2008, les CCAS font face à une augmentation significative des demandes d'aides sociales légales et facultatives, de domiciliation, de soutien à la numérisation des demandes d'aides. Par ailleurs, l'arrivée de nouveaux publics (travailleurs pauvres, jeunes, familles monoparentales, seniors précaires, migrants, etc.) rend leur travail plus complexe.

Parallèlement à ce phénomène d'accroissement du taux d'activité, l'UDCCAS du Nord a constaté un certain désengagement de la part des principaux partenaires de l'action sociale (CAF, CPAM, Département, Pôle Emploi, CARSAT, etc.). Les CCAS subissent en effet l'impact des réorganisations financières, fonctionnelles, politiques, administratives qu'ils engagent, sans aucune contrepartie significative de leur part.

C'est dans ce contexte que l'UDCCAS a proposé la tenue d'une réunion de concertation le 15 juin 2017 avec certains d'entre eux, pour élaborer ensemble des pistes de solutions, tenter de faciliter le travail de chacun, dans une situation économiquement compliquée pour tous. Les difficultés rencontrées quotidiennement – explicitées ci-dessus – ont été exposées à la CARSAT, la CAF et la CPAM. Des pistes de solutions ont pu être développées.

La CPAM souhaite approfondir les conventions préexistantes CPAM/CCAS, notamment sur l'accueil privilégié des publics les plus exclus, les publics ne percevant pas leurs droits en matière d'accès à la santé (CMU, etc.).

La CAF souhaite expérimenter le retour de référents privilégiés pour les professionnels sur le territoire du Valenciennois, dans un premier temps, reconnaissant que la réorganisation départementale et la suppression des référents professionnels privilégiés pour les CCAS impactent la qualité du travail social.

La CARSAT a demandé l'objectivation des besoins, en fournissant des données chiffrées, un état des lieux a donc été lancé auprès des adhérents. Le travail avec ce partenaire est en cours.

Perspectives 2018

Elaborer, avec la **CARSAT** et les CCAS rencontrant de nombreuses demandes liées à ses services, des pistes de facilitation du travail social.

Le Département du Nord va solliciter une concertation avec la **CAF** et y conviera l'UDCCAS du Nord. L'objectif sera de généraliser les modes de travail, afin que CCAS et UTPAS puissent mieux collaborer et que la réponse à l'usager soit cohérente.

Lutter contre le non-recours

Le non-recours aux droits est un enjeu majeur de notre société, puisqu'on estime, pour exemple, à 36% le taux de non-recours au RSA et un taux de non-recours à la CMU-C entre 21 et 34% en France.

Le non-recours peut prendre diverses formes : la non-réception (provoquant potentiellement un découragement à faire valoir les autres droits), la non-demande (craintes, honte, ras-le-bol, complexité), la non-connaissance (peu d'information sur les prestations existantes, mise à distance des questions de santé pour certains publics). Par ailleurs, les procédures administratives souvent complexes et la dématérialisation des dossiers provoquent également des situations de non-recours.

Les CCAS, considérés souvent comme « le dernier recours pour l'utilisateur », tentent, malgré des financements en baisse et une hausse de leur taux d'activités, de lutter contre le non-recours.

L'UDCCAS du Nord, en tant que tête de réseau, les soutient dans ce sens de manière transversale.

En favorisant le **décloisonnement** des structures, afin que les travailleurs sociaux se rencontrent, se connaissent, puissent mieux échanger ensemble, et coordonner les aides, le parcours des publics, via :

- Les réunions (actuelles et futures, selon les territoires) entre CCAS et UTPAS,
- Le développement de partenariats (centres sociaux, associations locales, CLIC, CPAM, CAF, etc.)
- La collaboration à l'élaboration du SDAASP,
- La valorisation d'un diagnostic territorial partagé (plateforme développée avec l'APSN – voir « ABS »),

En **(in)formant** les travailleurs sociaux, via :

- Des formations pour les agents d'accueil d'un même territoire sur une même thématique, visant à unifier la réponse au public (ex : MAIA du Cambrésis),
- La mobilisation aux événements de partenaires (ex : présentation du nouveau RDAS en territoires)
- Les newsletters et e-mails de l'UDCCAS du Nord,
- Des présentations des actions des CCAS (ex : « RDS de l'info », dans le Douaisis),
- Des interventions pour sensibiliser les futurs travailleurs sociaux (ex : à l'IRTS de Loos)

En collaborant et/ou en valorisant le déploiement de **projets innovants luttant contre le non-recours** :

- Dématérialisation des dossiers de demandes d'ASG
- Mise en place des Relais autonomie
- Mise en place de « Comités d'utilisateurs », visant à faire émerger des pratiques plus adaptées d'accès aux droits
- L'ensemble des projets visant à accompagner les publics dans l'utilisation des outils numériques (formations, service civique, etc.)

Perspectives 2018

L'information concernant les aides et les conditions d'octroi devant être améliorée, l'UDCCAS s'est engagée à mettre en place un groupe de travail restreint sur l'élaboration d'un **flyer**-type (personnalisable par chaque CCAS). Il permettra de mettre en lumière les aides facultatives délivrées dans le CCAS concerné.

Le développement des **formations**, sensibilisations des travailleurs sociaux, en collaboration avec nos partenaires, continuera.

L'UDCCAS accompagnera la **Mel** dans son souhait de redéfinition du règlement intérieur du FSL, et de simplification des démarches administratives, afin de garantir un accès aux droits pour tous.

Décloisonner les services, favoriser la collaboration partenariale et intercommunale

Dans un contexte budgétaire compliqué, la collaboration avec les acteurs associatifs et institutionnels du territoire est, plus que jamais, nécessaire et souhaitée par et pour les Centres Communaux d'Action Sociale adhérents.

En effet, travailler en synergie, à l'échelle communale ou intercommunale, permet de proposer à la population une offre plus diversifiée et plus adaptée de services. L'UDCCAS du Nord en est pleinement consciente et c'est dans ce cadre que la sensibilisation au « décloisonnement » s'est développée, en 2017.

Cette sensibilisation intervient par le biais de **l'accord-cadre**, liant l'UDCCAS du Nord au Département. Il prévoit, notamment, une meilleure collaboration entre les CCAS et les UTPAS, pour permettre une connaissance réciproque, limiter les frustrations (des travailleurs sociaux et des publics), éviter les doublons, coordonner des aides pour, finalement, travailler en bonne intelligence. Des réunions ont eu lieu, auprès des adhérents, mais également avec les Directions territoriales, afin d'établir un état des lieux des coopérations existantes en territoire. 2018 sera l'occasion de tenter d'essaimer des projets, des outils, des initiatives qui portent leurs fruits ailleurs.

Le décloisonnement passe aussi par la **coopération intercommunale**, à l'image des SAAD d'Haubourdin et d'Emmerin qui ont fusionné. Ceci a permis de pérenniser des emplois, proposer des services plus étendus, tout en limitant considérablement les budgets des 2 CCAS. Cet exemple pourra en inspirer d'autres, dans la mise en place, pour exemples, d'épicerie sociale à l'échelle d'une Communauté de Communes, de SPASAD intercommunal, de relais autonomie accueillant des populations autres que celle de la commune, etc.

La question de **l'intercommunalité sociale**, au-delà d'être traitée transversalement lors des échanges avec les adhérents, a également été abordée lors divers événements organisés par l'UDCCAS du Nord : L'assemblée générale, le séminaire, la rencontre des UDCCAS/CIAS des Hauts de France.

L'un des freins principaux à la généralisation de l'intercommunalité sociale réside en la nécessaire concertation et adhésion de l'ensemble des élus d'un même EPCI à la prise de compétence sociale. L'UDCCAS du Nord, épaulée par l'UNCCAS, a également pu constater la crainte de certains CCAS de se voir supprimés, alors qu'un CIAS aura pour simple fonction de venir compléter une offre de CCAS préexistante. De nombreux freins ou préjugés seront encore à lever, sur le sujet, en 2018.

L'UDCCAS et la lutte contre les exclusions

Parce que les CCAS travaillent quotidiennement avec une population particulièrement fragile, la lutte contre les exclusions a continué d'être une priorité, en 2017, pour l'UDCCAS du Nord.

Suite à la réécriture du schéma départemental de la **domiciliation**, l'UDCCAS du Nord a tenu ses adhérents informés quant à leurs (nouvelles) obligations. La représentation des CCAS auprès des services de la Préfecture a permis de faire valoir les difficultés rencontrées par les adhérents dans le cadre de la domiciliation. Différents moments d'échanges avec la DDCS, les CCAS et certaines associations, ont abouti à la mise en place de protocoles territoriaux, définissant le rôle des acteurs de la domiciliation en territoire.

Un nombre croissant de CCAS souhaite favoriser le développement des projets de jeunes, valoriser les acquis hors système scolaire, permettre aux jeunes de trouver une place dans la société. L'UDCCAS du Nord est convaincu de l'intérêt du dispositif « **service civique** », le rappelle à ses adhérents au besoin et représente les CCAS lors des différents Copil organisés par la DDCS.

La Banque de France a renforcé sa convention avec l'UNCCAS, afin de maximiser la sensibilisation du plus grand nombre au **surendettement**. Saisissant l'opportunité, l'UDCCAS du Nord s'est rapprochée de la succursale départementale de la Banque de France pour mettre en place des sessions gratuites de formation et d'informations pour les CCAS. Ceci aura permis à 15 personnes de monter en compétence sur l'inclusion bancaire et l'accompagnement des publics fragilisés. Par ailleurs, les Points Conseils Budget déployés dans le Nord (CCAS Dunkerque et Lomme) sont suivis de très près.

L'UDCCAS a été force de propositions dans l'élaboration du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (**SDAASP**). Il s'agit, entre autres, de favoriser l'accès aux droits dans les zones rurales et semi-rurales.

Dans sa collaboration croissante avec la **Mel**, l'UDCCAS a participé à la mise en place du réseau d'accueil labélisé, aux prémices de la « convention de suivi social », à l'état des lieux du règlement intérieur du FSL, au déploiement du dispositif « chèque eau ».

Par ailleurs, en termes d'accès au logement, l'UDCCAS du Nord a effectué des rappels d'information à son réseau d'adhérents sur le fonctionnement des CTT, du PDALHPD, sur le transfert des compétences FSL, etc.

Perspectives 2018

Le travail sur l'**alimentaire** sera une des priorités de l'UDCCAS du Nord (faire avancer les pratiques de distribution, l'éducation à l'alimentation, l'alimentation comme potentiel d'inclusion, la santé, redéfinir les épiceries solidaires), et l'information sur le nouveau « **chèque énergie** » sera renforcée. Le travail avec la **Mel** continuera.

Des temps de réflexions autour de l'**élaboration du nouveau PDI** et concernant les **mutuelles communales** seront proposés.

L'UDCCAS du Nord continuera le partenariat avec la **Banque de France**, pour aller plus loin dans la montée en compétence des travailleurs sociaux, favorisera l'innovation au sein des CCAS par le biais de toutes initiatives permettant l'inclusion des publics au sein de notre société.

L'UDCCAS et les politiques autonomie

Commissions

Afin de mieux s'adapter aux politiques départementales, les anciennes Commissions « Personnes âgées » et « Handicap » ont fusionné pour devenir la Commission « Autonomie ». Elle est à présent co-présidée par Madame COBBAERT, Vice-Présidente du CCAS d'ARMENTIERES et Madame PONCHAUX, Maire-Présidente du CCAS d'EMMERIN.

Une Commission s'est réunie en juin pour retracer les nombreux changements liés aux politiques autonomie (loi ASV, nouvelle tarification des SAAD, le forfait autonomie, la Conférence des financeurs, etc.). Cette rencontre fut l'occasion, pour l'association « Avec nos proches », de présenter ses domaines d'intervention.

En octobre, une seconde Commission autonomie s'est tenue et a invité Madame MANNARINO, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de l'autonomie à présenter son projet de « relais autonomie » afin d'en échanger avec les CCAS. Une présentation du réseau social de proximité « ma-residence.fr » a clôturé la matinée.

Enjeux spécifiques

Le travail de l'UDCCAS du Nord s'est essentiellement porté, au vu de l'actualité, vers les services d'aides à domicile, par le biais de groupes de travail notamment, vers les résidences autonomie, par le biais d'échanges plus directs.

Les SAAD ont en effet connu de nombreux changements (nouvelle tarification, nouveau cahier des charges départemental, appels à projet, etc.) en 2017 et l'UDCCAS du Nord a tenté de soutenir les CCAS dans leurs orientations : suppression du SAAD, modernisation des services, développement en SPASAD, etc.

Quatre **groupes de travail** ont rassemblé de nombreux Responsables de SAAD au sujet des changements cités ci-dessus, des paniers de services, de la modernisation de leurs services. Les échanges ont notamment permis de sensibiliser les SAAD à leurs nouvelles obligations, d'échanger sur des bonnes pratiques, d'évaluer les risques liés aux changements de tarification et d'en alerter les services départementaux. Par ailleurs, l'UDCCAS du Nord a représenté les CCAS lors des divers « Comités de suivi SAAD », réunissant les têtes de réseau des SAP et lors de trois groupes de travail, organisés par le Département au printemps 2017. Plusieurs rappels, dans le cadre des financements possibles (ARS, CD59, etc.), ont également été effectués.

Dans le cadre de la **modernisation des SAAD**, deux **formations** ont été élaborées. La première, concernant les SPASAD, leur fonctionnement, leurs limites et leurs plus-values. 5 CCAS réfléchissent, en effet, à se constituer en SPASAD (inter)communal. La seconde formation consistant en une matinée d'échanges autour de la thématique de la télégestion. Elle avait pour objet de lever les freins liés à ce nouvel outil. Les 16 participants ont été satisfaits des échanges. D'autres matinées de ce type, avec des consultants externes, sont envisagées sur 2018. Egalement, dans le cadre de la mise en place des « **paniers de services** », l'UDCCAS du Nord a accompagné plusieurs SAAD (lors des formations proposées par l'UNA, en conseils directs, etc.) en 2017.

Les CCAS porteurs d'une **résidence autonomie** ont également été accompagnés cette année. En informant sur les changements liés au « forfait autonomie », en tenant de faciliter leur travail, en les conseillant, en direct.

Les **SSIAD** portés par un CCAS se sont réunis en octobre 2017 pour échanger sur leur travail quotidien, leurs bonnes pratiques, leurs difficultés. Il a été décidé de convier l'ARS à une réunion en 2018 afin d'exposer certaines incertitudes et difficultés et tenter d'élaborer, ensemble, des pistes de solution.

L'UDCCAS du Nord fut présente lors des divers comités réunissant les **CLIC**. En effet, 3 CCAS sont porteurs d'un CLIC (Lille, Tourcoing, Dunkerque), et ils connurent, en 2016 et 2017, de nombreux changements (redéfinition de leurs missions, leur territoire, leurs budgets). Le travail a consisté à les réunir, avec les autres CLIC du Département, les représenter.

Dans le cadre de la redéfinition de l'accueil des personnes âgées et/ou en situation de handicap, l'UDCCAS du Nord fut consultée pour l'élaboration du cahier des charges des **relais autonomie**. A cette suite, la Commission autonomie a proposé un échange entre les CCAS et Madame MANNARINO, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de l'autonomie, un positionnement du Conseil d'Administration a été rédigé, et des réunions (ou des échanges téléphoniques) avec les Directions territoriales (Flandres Intérieures, Valenciennes, Lille Métropole, Cambrésis, Douaisis) ont eu lieu. Ce, pour représenter au mieux les intérêts des CCAS et faciliter les échanges entre les adhérents et les services départementaux.

Parce que les CCAS travaillent de plus en plus avec les jeunes seniors, l'UDCCAS du Nord a renouvelé son partenariat avec la CARSAT, la MACIF, AG2R LA MONDIALE, l'Institut des Rencontres de la Forme (IRFO) et l'Institut Pasteur de Lille, dans la mise en place des « Petits Déjeuners de la Forme » et des « **Forums de la Deuxième Jeunesse** ».

A destination des seniors actifs, ces deux événements proposent, pour le premier, une sensibilisation à l'alimentation et à la gym douce (petit-déjeuner sain et réveil musculaire) et pour le second, des stands conseillant sur la nutrition, les sports, les activités solidaires, la prévention des chutes, etc. Un Forum avait été initié en novembre 2016 à Villeneuve-d'Ascq et, au vu du succès rencontré (plus de 1.000 participants), la CARSAT a souhaité réitérer l'événement à l'échelle régionale, en territoire de proximité.

En 2017, l'UDCCAS du Nord a donc collaboré à la mise en place des petits-déjeuners et des forums à Valenciennes, Boulogne-sur-Mer, Compiègne, Saint Quentin. Elle a fait le lien avec les UDCCAS locales ou directement avec les CCAS et a participé activement aux Comités de pilotage. Le CCAS d'Amiens accueillera les événements en 2018. Un dernier Forum clôturera cette série d'événements à Villeneuve-d'Ascq au printemps.

MARDI 03 OCT de 9h30 à 16h30
SALLE DES TERTIAIRES
boulevard des Alliés à Valenciennes

Forum de la deuxième Jeunesse

Pour la forme et le bien-être des seniors

Des dizaines d'animations et d'ateliers sont organisés pour :

- Évaluez votre forme physique et vos habitudes alimentaires.
- Vous informez sur la sécurité à domicile.
- Bénéficiez d'ateliers bien-être
- Restez en forme
- Vous aimez les activités physiques

16h30 - 17h30 : l'Institut Pasteur de Lille vous propose une conférence : « J'ai décidé de bien vieillir ! »

Des cadeaux offerts aux visiteurs !

Pour plus d'informations : forme-valenciennes@irfo.fr

L'UDCCAS du Nord étant co-pilote de la dynamique **MONALISA**, aux côtés des Petits Frères des Pauvres, de l'UFCV et de la FCS, plusieurs comités départementaux ont été mis en place. Ils ont permis d'élaborer une troisième journée de formation pour les bénévoles, de faire régulièrement le point sur les mobilisations déployées et d'élaborer un « kit ambassadeur », qui se définira en 2018.

AGIRC-ARRCO, le groupe de protection sociale, a décidé d'orienter certaines de ses actions vers la lutte contre l'isolement des aînés. Désireux de sensibiliser les nouveaux retraités à la question de l'isolement, AGIRC-ARRCO a proposé aux pilotes MONALISA de coconstruire une demi-journée sur ce thème. L'idée étant, à terme, de pouvoir dupliquer l'événement ailleurs, à l'échelle nationale. Plusieurs Comités de pilotage se sont tenus en 2017, pour aboutir à un déroulé-type, qui sera mis en œuvre en mars 2018 au théâtre de Caudry.

Perspectives 2018

Les enjeux liés aux **SAAD** sont fondamentaux, et l'UDCCAS du Nord continuera d'accompagner les services dans leur modernisation selon les besoins.

Des groupes d'échanges seront organisés pour les CCAS porteurs d'une **résidence autonomie**, afin que les bénéficiaires du « forfait autonomie » 2016 aient l'occasion de faire part de leurs bonnes pratiques aux autres résidences. L'accompagner des résidences autonomie dans leur nouvelle définition sera renforcé. Elaborer, avec les SSIAD et l'ARS, des pistes de solutions aux problèmes rencontrés par les SSIAD.

Egalement, des temps d'échanges entre les **EHPAD** portés par un CCAS seront mis en place, afin qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques et élaborer un état des lieux des CPOM.

Accompagner les CCAS qui le souhaitent dans leur nouvelle fonction de « **relais autonomie** », dans le renouvellement des activités de **prévention** de perte d'autonomie, dans la réponse **d'appels à projets**, dans l'échange de bonnes pratiques.

L'analyse des besoins sociaux

L'UDCCAS du Nord travaille à soutenir les CCAS adhérents dans leur obligation de réalisation d'une analyse des besoins sociaux, en développant des partenariats et en créant/valorisant des outils pratiques facilitant la mise en place d'une ABS.

Les partenariats avec les **agences d'urbanisme**, et notamment d'ADULM, se sont renforcés en 2017. Ceci, afin de faciliter la collaboration CCAS – agences d'urbanisme, par le biais d'échanges de données, ou de regards experts sur des enjeux de société à l'échelle (inter)communale.

Les contacts récurrents qui ont eu lieu en 2017 **avec l'Université de Lille 3, l'IRTS et le Lycée Valentine LABBE** ont pour objectif, notamment, de permettre aux étudiants stagiaires la réalisation d'une ABS au sein des CCAS. Cette méthode novatrice, au-delà d'un apprentissage intensif et « de terrain » pour les jeunes, permet une analyse fine, nouvelle, souple et adaptée aux manques de moyens des CCAS adhérents. Les CCAS de Douai et de Lezennes, notamment, ont eu l'occasion de la réaliser par ce biais.

Les techniciens et les élus des CCAS de communes peu peuplées sont souvent sous-équipés pour mettre en place une analyse des besoins sociaux (manques de moyens, de professionnels, d'indicateurs locaux probants). Face à ce constat, l'UDCCAS du Nord a conventionné avec le Lycée Valentine LABBE – et les étudiants du BTS « Services et prestations des secteurs sanitaire et social » - afin de rédiger **un guide méthodologique sur l'ABS**. Il aura pour objectifs de lever les freins à la mise en place de l'ABS, sensibiliser les élus et accompagner les techniciens à sa réalisation. Le guide sera corédigé avec l'UDCCAS du Nord et sera finalisé en décembre 2018. Il complète celui que l'UNCCAS a créé début 2017, et à propos duquel l'UDCCAS du Nord a communiqué.

En 2017, l'UDCCAS du Nord a renouvelé son engagement concernant la **plateforme numérique** mise en place avec l'APSN, l'IREV, la Fédération des Centres Sociaux, le Conseil Départemental et l'IRTS. Proposant des contenus pédagogiques, elle se veut « facilitante » pour la réalisation de diagnostics partagés et tend à développer des partenariats entre les acteurs locaux de proximité.

Le partenariat avec le CCAS de **Grande-Synthe** s'est poursuivi sur 2017. Pour rappel le CCAS finance l'UDCCAS du Nord pour l'accompagner à l'analyse des besoins de sa population et développer un axe « bien vieillir ». Cette année fut consacrée à une enquête auprès des partenaires de proximité du CCAS (bailleurs, centres sociaux, clic, etc.), et une présentation des résultats et du futur schéma communal gérontologique est prévue pour 2018.

Perspectives 2018

Les collaborations avec les agences d'urbanisme, les étudiants et l'APSN continueront de se développer.

Plus particulièrement, 2018 sera consacré à la rédaction du **guide** avec les étudiants du Lycée Valentine LABBE et à la présentation de l'outil « **Balise** », créé par l'UNCCAS.

Partenaires particuliers

Le Département du Nord

Un nouvel accord-cadre a été signé entre le Président du Département, Jean-René LECERF et le Président de l'UDCCAS du Nord, Roméo RAGAZZO, le 21 mars 2017, renouvelant le partenariat qui nous lie. Améliorer l'accueil social, coordonner nos interventions respectives, observer ensemble le territoire, tels sont les objectifs centraux de cet accord. In fine, il s'agit de tendre vers un renforcement des échanges entre les UTPAS et les CCAS, afin d'intensifier la connaissance réciproque, éviter les doublons, lutter contre le non recours.



Une évaluation mi-parcours verra le jour en mars 2018.

[Consultez l'accord-cadre signé avec le Conseil Départemental en cliquant ici.](#)

Déploiement de l'accord-cadre en territoires

L'accord-cadre liant l'UDCCAS et le Département du Nord propose notamment de faciliter les relations entre les UTPAS et les CCAS, afin d'améliorer le parcours de l'utilisateur, son information, son orientation. A ces fins, l'UDCCAS du Nord a présenté l'accord-cadre aux Responsables des Pôles Autonomie et en Comité des Directeurs.

Puis, afin d'établir un **état des lieux de l'existant** dans chaque territoire et élaborer des pistes de collaboration en lien avec les réalités de terrain, six réunions ont été mises en place au printemps, avec le Département (en DT, avec les Responsables de DT, de pôle autonomie, de PIPLE et d'UTPAS) et, début juillet, avec les CCAS, dans sept territoires.

Dans le Valenciennois, ces réunions ont mené à une rencontre UTPAS-CCAS le 20 octobre dernier. Ce moment d'échanges a permis à chacun de se présenter, mieux se connaître et se comprendre. Une évolution du partenariat CCAS-UTPAS est en voie de développement.

Coopérations avec les services départementaux

L'UDCCAS du Nord a collaboré avec les services départementaux sur différents projets en ayant un rôle de « facilitateur ».

Le Département a comme projet la **numérisation des dossiers de demande d'ASG**. Pour soutenir cette démarche, visant à faciliter le travail des CCAS, lutter contre le non recours et fluidifier le parcours des bénéficiaires, l'UDCCAS a facilité la mise en place de temps d'immersion au sein de CCAS de différentes tailles pour les services du Département. Un état des lieux des besoins et des difficultés permettra donc, à terme, d'adapter ce projet de modernisation aux conditions de travail des CCAS.

Par ailleurs, l'UDCCAS a **communiqué** largement au sujet des réunions proposées par le Département en territoires (présentation du nouveau RDAS, de la nouvelle tarification des SAAD, du forfait autonomie, des appels à projets, etc.).

L'UDCCAS du Nord **représente** les CCAS adhérents au niveau départemental d'une part (Comité de Suivi SAAD, élaboration du SDAASP, du SDSH, etc.) et à l'échelle territoriale d'autre part (CTA en Flandres Intérieures, Réseau Partenaire Autonomie dans le Valenciennois, etc.).

Perspectives 2018

Au-delà de ses missions générales, l'UDCCAS du Nord continuera de travailler les relations (pré)existantes **en territoires**, pour mieux les affiner, les améliorer, selon la réalité de chacun : l'événement imaginé dans le Valenciennois ne répondant pas nécessairement aux besoins des autres territoires.

Une **évaluation** de l'accord-cadre à mi-parcours (mars 2018) sera effectuée, afin d'analyser les acquis et élaborer les pistes de déploiement des collaborations.

La Métropole Européenne de Lille

La Mel a pris les compétences du FDAJ et du FSL depuis le 1^{er} janvier 2017. Dans ce cadre, l'UDCCAS du Nord, en tant que Représentant des CCAS, experts de l'action sociale de proximité, a été sollicitée pour :

- Soutenir le dispositif d'accès au logement (CTT-PDALPD)
- Participer au groupe de travail relatif à la rédaction de la « convention de suivi social » des ménages relogés dans le cadre des PRU2
- Favoriser le développement du Réseau d'Accueil labélisé (organisation d'une matinée de formation, notamment)
- Collaboration au sein de l'espace d'échanges « Initiatives, Innovations et Vieillesse » de l'ADULM,
- Chèque eau : groupe de travail, communication auprès des CCAS, réflexions sur les pistes d'amélioration

Par ailleurs, il est à noter que l'UDCCAS du Nord participe au « Conseil de l'eau », depuis sa récente création, au sein du collège « acteurs métropolitains et institutionnels ».

Perspectives 2018

L'UDCCAS du nord continuera les travaux en cours et se concentrera tout particulièrement sur la rédaction de la convention intercommunale de suivi social.

Formations coorganisées par l'UDCCAS du Nord

- ✓ Le 3 mars : **Domiciliation**, par le biais de l'UNCCAS
A Dunkerque, 8 participants.
- ✓ Le 29 mars : **Réaliser un diagnostic de territoire partagé**, par l'IRTS
A Loos, nombreux participants.
- ✓ Les 30 et 31 mars : **EHPAD : construire son CPOM et son EPRD**, par le biais de l'UNCCAS
A Lille, 15 participants.
- ✓ Le 7 avril : **Matinée de sensibilisation aux politiques « enfance/famille »**, par l'UDCCAS du Nord
A Haubourdin, 19 participants.
- ✓ le 29 juin : **SPASAD**, par le biais de la société Kalétis
A Valenciennes, 10 participants (5 CCAS différents).
- ✓ Le 1^{er} décembre : **Petit déj' du médico-social : la télégestion**, par le biais de la société Kalétis
A Villeneuve d'Ascq, 16 participants.
- ✓ Les 19 et 24 octobre, les 8 et 11 novembre, les 5 et 14 décembre : **le surendettement**, par le biais de
la Banque de France
A Lille, 47 participants.

Lexique

ABS	Analyse des Besoins Sociaux
APSN	Association de Prévention Spécialisée
ARS	Agence Régionale de Santé
ASG	Aide Sociale Générale
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CTA	Commission Territoriale de l'Autonomie
CTT	Comité Technique Territorial
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
FCS	Fédération des Centres Sociaux
FDAJ	Fonds d'Aide Aux Jeunes
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
GT	Groupe de Travail
IRFO	Institut des Rencontre de la Forme
MEL	Métropole Européenne de Lille
PDALHPD	Plan Départemental d'Action pour l'Hébergement des Personnes Défavorisées
PDI	Programme Départemental d'Insertion
RDAS	Règlement Départemental d'Aide Sociale
SAAD	Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile
SDAASP	Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public
SDSH	Schéma Départemental des Solidarités Humaines
SPASAD	Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile
SSIAD	Services de Soins Infirmiers A Domicile
UFCV	Union Française des Centres de Vacances
UTPAS	Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

Union Départementale des CCAS du Nord
Immeuble « Les Caryatides », 24 boulevard Carnot – 59000 Lille
Tél : 09.81.75.80.30 – louisakoussa@udccas59.fr
<https://udccas59.fr>